

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques

N° 164 / 17 février 2014

Je pense à mon AVENIR
J'INVESTIS POUR MON EMPLOI
Je rejoins la CGT

BRADERIE

Il s'était déjà distingué en juin 2013 en se faisant le chantre de la gestion privée de l'eau et autres services territoriaux tout en dénigrant la qualité du travail des agents (voir [Antidote hebdo](#) 146).

C'est par une note d'application immédiate en date du 13 janvier dernier que Bruno **Bézar** récidive en s'attaquant cette fois à France Domaine.

Fonctionnaire ou banquier, le DG a choisi

Il impose, parallèlement à l'évaluation par nos services des biens que l'Etat veut céder ou acquérir, de recourir à une **expertise complémentaire réalisée par un prestataire privé** dès que le montant dépasse 1 million d'euros, ou 2 millions en Ile de France.

Cette procédure est motivée par le fait que « l'évaluation n'est pas une science exacte »... que « les évaluations domaniales bénéficient d'une forte exposition médiatique et politique »...et que « des critiques sont formulées relatives notamment au manque d'impartialité supposé »...

C'est ouvertement une **remise en cause de la qualité et du professionnalisme des agents de l'Etat** !

Et c'est le monde à l'envers : le fonctionnaire, dont le statut établit et garantit l'indépendance, devrait justifier de son travail contradictoirement avec l'expertise du privé désigné, sans le dire, comme étant le nouveau référentiel.

Or, si les « affaires » relayées par la presse ont mis en cause des arbitrages politiques, l'évaluation domaniale, à chaque fois, a été mise hors de cause.

Quelle publicité aurait pu avoir, dans ce nouveau cadre, la vente à vil prix (bien en dessous de l'évaluation des Domaines) de l'hippodrome de Chantilly par l'ex-ministre du budget Eric WOERTH par exemple ?

Cap sur la privatisation

En période de disette budgétaire, **pourquoi payer** au privé la réalisation d'une **mission déjà pleinement assurée par le service public**, sinon pour préparer son **externalisation** ?

A quand le contrôle fiscal aux mains des experts-comptables ?

Quant à la méthode, c'est en découvrant cette note et ses annexes que les organisations syndicales ont appris que **les honoraires avaient déjà été convenus en juillet 2013 avec BNP PARIBAS** qui a décroché le marché !

La CGT exige la non application de cette note et appelle à l'action dans le cadre de la mobilisation en cours à la DGFiP.



EPILOGUE ?

L'intersyndicale amiante du Tripode se bat pour la reconnaissance de l'ex-Tripode de Nantes, évacué en 1993, en site amianté.

C'est important en matière de suivi médical et de reconnaissance du caractère professionnel des pathologies éventuellement développées pour les collègues exposés.

Rappelons pour les plus jeunes dans le département, que ce bâtiment truffé d'amiante a « abrité » pendant une vingtaine d'années des services de notre ministère (département informatique du Trésor, INSEE) et du ministère des Affaires Etrangères.

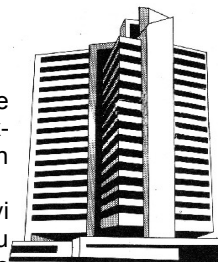
Mars 2012 : J-M Ayrault, député-maire de Nantes demande cette reconnaissance aux ministres de Bercy.

Décembre 2013 : les ministres Moscovici et Cazeneuve demandent au Premier Ministre J-M Ayrault la reconnaissance du Tripode en site amianté.

Nous n'imaginons pas que le Premier Ministre refuse ce qu'il demandait en tant que député-maire.

Mais on attend toujours son arbitrage !

27 février 2014 : reconnaissance ou pas, l'intersyndicale CGT, CFTD, FO, Solidaires, UNSA appelle à un rassemblement à midi pour le 9ème anniversaire de la destruction du Tripode (25 février 2005)



COUP DE GEL ET COUT DE GEL

Pour trouver, d'ici 2017, les 50 milliards de nouvelles exonérations accordées au Medef dans le cadre du « pacte de responsabilité », les budgets de l'Etat, des collectivités et de la sécurité sociale vont être revus à la baisse.

Un « conseil stratégique de la dépense publique » doit préciser le détail de ces coupes sombres. Et les idées foisonnent chez les libéraux historiques, et tout autant chez les nouveaux convertis.

C'est par exemple Vincent Peillon, ministre de l'éducation, qui déclare que le gouvernement envisage un gel de deux ans de toutes les promotions, et la fin des avancements accélérés d'échelons, au motif d'une « simplification » des carrières !

Les services du premier ministre démentent... aussitôt démentis par Bruno Le Roux, président du groupe socialiste à l'Assemblée Nationale reprenant les termes de Peillon, en les atténuant pour la seule catégorie C.

Le projet d'une baisse drastique du pouvoir d'achat des agents publics s'inspire tout simplement des mesures appliquées en Grèce, en Espagne et au Portugal.

Il est relayé par une nouvelle campagne médiatique. Ainsi, le 9 février sur M6, le présentateur de l'émission Capital peut tranquillement affirmer devant le ministre du budget qu'un agent de l'état coûte 1,5 million d'euros par an...et proposer, pour faire des « économies », de viser du côté des fonctionnaires : « Nous posons la question : pourquoi doit-on encore garantir des emplois à vie avec des avantages acquis en 1946 alors que l'époque actuelle est très différente ! » Une manière de mettre sous tension les prochaines négociations sur les carrières et les salaires dans la fonction publique.

Avec sa campagne sur « [le coût du capital](#) », la CGT rappelle qu'il existe d'autres voies pour assainir les finances publiques.

